

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée CADENELLE - BTS - Services - Tourisme - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Lycée CADENELLE - BTS - Services - Tourisme - en apprentissage (39427)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée CADENELLE - BTS - Services - Tourisme - en apprentissage (39427)	Jury par défaut	Tous les candidats	10	206	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Le niveau atteint en Langues Vivantes ainsi que les résultats académiques dans leur ensemble.	Il s'agit des éléments de dossiers mis à disposition par l'intermédiaire de la plateforme Parcoursup.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	résultats obtenus en première, à l'épreuve anticipée de français et au cours de l'année de terminale	Informations remontées via les bulletins de notes et fiche avenir	Essentiel
Savoir-être	assiduité et comportement en classe de l'élève	Informations remontées via les bulletins de notes et fiche avenir	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	motivation dont l'élève témoigne pour poursuivre ses études en BTS TOURISME	La volonté et la motivation sont des éléments essentiels dans l'engagement en formation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Présentation qui vient enrichir et personnaliser le profil du candidat Pertinence de l'argumentaire avec la formation choisie	Données rédigées dans l'onglet "Activités et Centres d'intérêt"	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Une attention particulière est portée dans les dossiers de candidature à :

- L'examen des notes des bulletins de première et de Terminale ainsi qu'à l'examen des notes de l'épreuve anticipée de français (oral et écrit).
- L'examen des appréciations notées par les enseignants (régularité dans le travail, implication dans sa scolarité et volonté de progression de la part de l'élève).
- L'assiduité et au comportement en classe de l'élève.
- La motivation dont l'élève témoigne pour poursuivre ses études en BTS TOURISME.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Un temps de réflexion suffisamment long et approfondi doit être consacré à la rédaction des éléments attendus pour la constitution du dossier de candidature Parcoursup.

Le Projet de Formation mérite d'être particulièrement étoffé et personnalisé.

Signature :

Romain BIROT,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

CADENELLE